

**Compte Rendu de l'Assemblée Générale  
Le 16 Juin 2012 à Thiers**

**Sous réserve  
d'homologation**

Patrick MONEGO salue l'ensemble des personnes présentes et ouvre l'Assemblée Générale.  
Il procède à l'appel nominal des clubs.

*Appel nominal des clubs et vérification des pouvoirs*

Etaient présents 24 clubs présents sur 34  
Etaient excusés 0 clubs  
Etaient présents sans pouvoir 0 clubs  
Etaient absents 10 clubs  
Nombre de voix 165 sur 208

	CLUBS	Nb. de Licences	AFFILIATION 2010/2011	Nb. de Voix	Pvrs	Calcul des Voix
03	COSNE D'ALLIER C.S.	21	AFFILIE	2		0
	GANNAT O.N.	206	AFFILIE	6	P	6
	MONTLUCON ASPTT	43	AFFILIE	2	P	2
	MONTLUCON NATATION	313	AFFILIE	8		8
	MOULINS AQUAVIE	275	AFFILIE	7	P	7
	MOULINS N.C.	106	AFFILIE	4		0
	NERIS LES BAINS A.S.	132	AFFILIE	4		4
	ST GERMAIN A.S.C.	271	AFFILIE	7		7
	VICHY VAN	782	AFFILIE	14		14
<i>TOTAL CD ALLIER</i>				<i>54</i>		<i>48</i>

15	AURILLAC A.S.P.T.T.	677	AFFILIE	13		13
	CANTALIENNE	52	AFFILIE	3		0
	MAURIAC NATATION	78	AFFILIE	3		0
	MURAT A.C.	141	AFFILIE	4		0
<i>TOTAL CD CANTAL</i>				<i>23</i>		<i>13</i>

43	BRIOUDE NATAT. C.O.	211	AFFILIE	6		6
	DUNIERES AL	58	AFFILIE	3		3
	LANGÉAC C.N.	131	AFFILIE	4		4
	LE PUY EN VELAY C.N.	261	AFFILIE	7	P	7
	MONISTROL NATATION	525	AFFILIE	12	P	12
	YSSINGEAUX DAUPHINS	57	AFFILIE	3		3
<i>TOTAL CD HAUTE LOIRE</i>				<i>35</i>		<i>35</i>

63	AMBERT C.N.	563	AFFILIE	12		0
	BILLOM ST DIER NATATION	173	AFFILIE	5		5
	CHAMALIERES MN	445	AFFILIE	10		10
	CHATEL GUYON CN	78	AFFILIE	3		0
	CLERMONT A.S.P.T.T.	113	AFFILIE	4		0
	CLERMONT FD A.S.S.S.	83	AFFILIE	3	P	3
	ISSOIRE U.S.	224	AFFILIE	6	P	6
	LEMPDES S.N.	176	AFFILIE	5		5
	LES ANCIZES C.A.	222	AFFILIE	6		6
	LES COMBRAILLES CN	117	AFFILIE	4		0
	RIOM C.N.	289	AFFILIE	7		7
	RIOM NAT. SYNCHRO	103	AFFILIE	4		0
	STADE CLERMONTOIS	592	AFFILIE	12	P	12
	THIERS S.A.	193	AFFILIE	5	P	5
VIC LE COMTE U.S.	442	AFFILIE	10		10	
<i>TOTAL CD PUY DE DOME</i>				<i>96</i>		<i>69</i>

<b>TOTAL</b>	<b>8153</b>	<b>208</b>	<b>165</b>
--------------	-------------	------------	------------

<b>TOTAL des voix des clubs autorisés à voter :</b>	<b>165</b>
---	------------

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer

### Intervention du Président

Suite à l'appel nominal des clubs et la vérification des pouvoirs, le Président indique cinq clubs présentent des pouvoirs dits « non conformes » pour absence de cachet de la structure. Denis CADON intervient en demandant au Président de préciser le point de règlement qui impose la présence du cachet. Le Président répond qu'il s'agit du règlement fédéral. Denis CADON propose de soumettre la question à l'assemblée générale afin qu'elle se prononce sur l'acceptation ou non des pouvoirs.

Constatant que Denis CADON enregistre les débats, Gérard ROUX puis Patrick MONEGO demandent que leurs propos ne soient pas enregistrés, ce qui est accepté par Denis CADON.

Le Président demande alors à l'assemblée générale de se prononcer sur la prise en compte des pouvoirs dits « non conformes »

### Appel nominal des clubs

	CLUBS	Nb. de Licences	AFFILIATION 2010/2011	Nb. de Voix	Pvrs	Calcul des Voix	Nb. voix pour	Nb. Voix contre	Nb. Voix abst.
03	COSNE D'ALLIER C.S.	21	AFFILIE	2		0			
	GANNAT O.N.	206	AFFILIE	6		6		6	
	MONTLUCON ASPPT	43	AFFILIE	2		2	2		
	MONTLUCON NATATION	313	AFFILIE	8		8	8		
	MOULINS AQUAVIE	275	AFFILIE	7	P	7	7		
	MOULINS N.C.	106	AFFILIE	4		0			
	NERIS LES BAINS A.S.	132	AFFILIE	4		4	4		
	ST GERMAIN A.S.C.	271	AFFILIE	7		7	7		
	VICHY VAN	782	AFFILIE	14		14		14	
	<i>TOTAL CD ALLIER</i>			54		48	28	20	0
15	AURILLAC A.S.P.T.T.	677	AFFILIE	13		13	13		
	CANTALIENNE	52	AFFILIE	3		0			
	MAURIAC NATATION	78	AFFILIE	3		0			
	MURAT A.C.	141	AFFILIE	4		0			
	<i>TOTAL CD CANTAL</i>			23		13	13	0	0
43	BRIOUDE NATAT. C.O.	211	AFFILIE	6		6	6		
	DUNIERES AL	58	AFFILIE	3		3	3		
	LANGÉAC C.N.	131	AFFILIE	4		4	4		
	LE PUY EN VELAY C.N.	261	AFFILIE	7	P	7	7		
	MONISTROL NATATION	525	AFFILIE	12	P	12	12		
	YSSINGEAUX DAUPHINS	57	AFFILIE	3		3	3		
	<i>TOTAL CD HAUTE LOIRE</i>			35		35	35	0	0
63	AMBERT C.N.	563	AFFILIE	12		0			
	BILLOM ST DIER NATATION	173	AFFILIE	5		5	5		
	CHAMALIERES MN	445	AFFILIE	10		10	10		
	CHATEL GUYON CN	78	AFFILIE	3		0			
	CLERMONT A.S.P.T.T.	113	AFFILIE	4		0			
	CLERMONT FD A.S.S.S.	83	AFFILIE	3	P	3	3		
	ISSOIRE U.S.	224	AFFILIE	6	P	6	6		
	LEMPDES S.N.	176	AFFILIE	5		5			5
	LES ANCIZES C.A.	222	AFFILIE	6		6	6		
	LES COMBRAILLES CN	117	AFFILIE	4		0			
	RIOM C.N.	289	AFFILIE	7		7	7		
	RIOM NAT. SYNCHRO	103	AFFILIE	4		0			
	STADE CLERMONTOIS	592	AFFILIE	12	P	12	12		
	THIERS S.A.	193	AFFILIE	5	P	5			5
	VIC LE COMTE U.S.	442	AFFILIE	10		10	10		
	<i>TOTAL CD PUY DE DOME</i>			96		69	59	0	10
<b>TOTAL</b>		<b>8153</b>		<b>208</b>		<b>165</b>	<b>135</b>	<b>20</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL des voix des clubs autorisés à voter :</b>							<b>165</b>		

proposition est adoptée à la majorité.

La

Intervention de Bénédicte PINAY qui s'excuse du changement de lieu du déroulement de cette assemblée cela étant dû à la préparation des élections dans les salles de la mairie.

L'homologation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 10 Septembre 2012 à Chamalières. n'étant pas prévu à l'ordre du jour, les délégués demandent au Président que ce point soit traité avant de passer aux débats.

Intervention de Dominique DELCHET sur l'absence de ses propos concernant les comptes de l'année 2005 sur le paragraphe qui indique la création d'une commission financière qui ne correspond pas alors à la réalité des débats.

Denis CADON ouvre le débat en précisant que les délégués avaient débattus sur les comptes. Il avait sollicité suite à un vote unanime, que les deux vérificateurs aux comptes examinent les comptes 2010 et 2011. Le Président fait remarquer que les comptes 2010 ont été entérinés par l'assemblée générale et que les contrôleurs aux comptes n'ont pas compétence pour vérifier cette année-ci. Denis CADON répond au Président que cela est faux et indique qu'il a vérifié auprès des services de FFN et donne l'exemple de ce qui s'est passé dans le comité de Midi Pyrénées où les contrôleurs aux comptes sont remontés sur cinq ans et ont constaté un détournement d'argent.

Le Président demande que soit noté au procès-verbal les propos de Denis CADON précisant que le Président du Comité Régional Midi Pyrénées aurait détourné des fonds.

Dominique DELCHET apporte des précisions sur l'Association pour le Développement de la Natation en Auvergne (ADNA) et rappelle que Patrick MONEGO en était le directeur général et qu'il était rémunéré pour cette fonction. Cette association s'est arrêtée par la fin du financement de l'aide de la part de la direction du travail et que les fonds disponibles sur le compte bancaire ont servi à payer les salaires des employés.

Patrick MONEGO, sous réserve que l'assemblée générale soit souveraine sur son territoire, propose de faire réaliser un audit sur les comptes du comité régional sur une période de dix années.

Jean Paul NARCE prend la parole et précise qu'il était absent lors de la précédente assemblée générale et confirme que la vérification des comptes 2010 leur a été interdite. Il est étonné par le changement de position d'aujourd'hui et la proposition du Président pour qu'un audit complet soit réalisé.

Patrick MONEGO précise qu'il n'a rien à cacher et met aux voix la procédure de vérification

Jean Paul NARCE précise que ces vérifications doivent être faites par des experts comptables.

Denis CADON s'adresse à Jean Paul NARCE en lui précisant que sa proposition est bonne et qu'après analyse des comptes 2011 en fin d'assemblée générale une décision sera prise sur le fait de faire vérifier les comptes par des professionnels. En réponse à la question de certains membres de l'assemblée générale sur le coût financier d'un tel contrôle, il précise qu'il s'est renseigné et qu'il sera possible de trouver un financement. Le Président est d'accord pour cette proposition.

Le Président met aux voix l'homologation du procès-verbal de la dernière assemblée générale avec les modifications qui ont été apportées

Denis CADON souhaite qu'il soit porté à ce procès-verbal, le détail de tous les votes des participants

#### *Appel nominal des clubs*

Intervention du président du club de Langeac (Gilles BARREAU) qui se propose comme accessoire pour vérifier le détail des voix

	CLUBS	Nb. de Licences	AFFILIATION 2010/2011	Nb. de Voix	Pvrs	Calcul des Voix	Nb. voix pour	Nb. Voix contre	Nb. Voix abst.
03	COSNE D'ALLIER C.S.	21	AFFILIE	2		0			
	GANNAT O.N.	206	AFFILIE	6		6	6		
	MONTLUCON ASPTT	43	AFFILIE	2		2			2
	MONTLUCON NATATION	313	AFFILIE	8		8			8
	MOULINS AQUAVIE	275	AFFILIE	7	P	7	7		
	MOULINS N.C.	106	AFFILIE	4		0			
	NERIS LES BAINS A.S.	132	AFFILIE	4		4	4		
	ST GERMAIN A.S.C.	271	AFFILIE	7		7	7		
	VICHY VAN	782	AFFILIE	14		14	14		
<i>TOTAL CD ALLIER</i>				54		48	38	0	10

15	AURILLAC A.S.P.T.T.	677	AFFILIE	13		13	13		
	CANTALIENNE	52	AFFILIE	3		0			
	MAURIAC NATATION	78	AFFILIE	3		0			
	MURAT A.C.	141	AFFILIE	4		0			
<i>TOTAL CD CANTAL</i>				23		13	13	0	0

43	BRIOUDE NATAT. C.O.	211	AFFILIE	6		6		6	
	DUNIERES AL	58	AFFILIE	3		3		3	
	LANGÉAC C.N.	131	AFFILIE	4		4		4	
	LE PUY EN VELAY C.N.	261	AFFILIE	7	P	7		7	
	MONISTROL NATATION	525	AFFILIE	12	P	12		12	
	YSSINGEAUX DAUPHINS	57	AFFILIE	3		3		3	
<i>TOTAL CD HAUTE LOIRE</i>				35		35	0	35	0

63	AMBERT C.N.	563	AFFILIE	12		0			
	BILLOM ST DIER NATATION	173	AFFILIE	5		5	5		
	CHAMALIERES MN	445	AFFILIE	10		10			10
	CHATEL GUYON CN	78	AFFILIE	3		0			
	CLERMONT A.S.P.T.T.	113	AFFILIE	4		0			
	CLERMONT FD A.S.S.S.	83	AFFILIE	3	P	3		3	
	ISSOIRE U.S.	224	AFFILIE	6	P	6	6		
	LEMPDES S.N.	176	AFFILIE	5		5	5		
	LES ANCIZES C.A.	222	AFFILIE	6		6			6
	LES COMBRAILLES CN	117	AFFILIE	4		0			
	RIOM C.N.	289	AFFILIE	7		7		7	
	RIOM NAT. SYNCHRO	103	AFFILIE	4		0			
	STADE CLERMONTOIS	592	AFFILIE	12	P	12		12	
	THIERS S.A.	193	AFFILIE	5	P	5	5		
	VIC LE COMTE U.S.	442	AFFILIE	10		10			10
<i>TOTAL CD PUY DE DOME</i>				96		69	21	22	26

<b>TOTAL</b>	<b>8153</b>	<b>208</b>	<b>165</b>	<b>72</b>	<b>57</b>	<b>36</b>
--------------	-------------	------------	------------	-----------	-----------	-----------

<b>TOTAL des voix des clubs autorisés à voter :</b>	<b>165</b>
---	------------

Le procès-verbal est adopté à la majorité sous réserves de prises en compte des modifications

#### 📁 Rapports financiers

##### 🔵 Présentation du compte d'exploitation 2011 par Serge HECQUET

Intervention de Sylvie LHOSPITALIER (CNR) sur la ligne « Charges de Gestion et sur le reversement des licences de 2011

Intervention de Patrick SAUVAGNAT (CMN) qui s'étonne que bilan comptable ne soit pas présenté

Intervention d'Alain BERGON (Président du CD Allier) sur les sommes dues aux comités départementaux au titre de la ristourne des licences et de l'aide versée pour la Coupe de France des Benjamins pour les saisons 2009-2010 et 2010-2011. Le comité directeur du département de l'Allier a écrit une motion et Alain BERGON demande de pouvoir lire ce document devant l'assemblée. Le Président refuse. Regrettant le climat actuel et le manque de confiance du Président, Alain BERGON présente sa démission du comité directeur et de sa fonction de responsable de la commission des récompenses au sein du comité régional d'auvergne de natation.

Intervention de Dominique DELCHET qui précise qu'il a eu accès au grand livre. Il constate une différence entre les comptes de dépenses et de recettes. Le total ne correspond pas au résultat du compte d'exploitation. Après quelques recherches, il s'avère qu'il n'apparaît pas dans le compte de dépenses le solde dû à l'URSSAF et une erreur de lecture s'est faite entre le solde de crédit et le cumul de crédit.

Intervention de Denis CADON qui précise, qu'après avoir repris tous les documents comptables produits par le comité régional depuis l'année 2005, il a constaté un déficit cumulé qui s'élèverait à 89 719.96€ (2005 – 2011) et en corrigeant une erreur sur le compte de résultats 2007, il s'élèverait à 93 127.30€. Il s'interroge sur le fait qu'il n'est pas concevable que des élus d'un comité directeur restent totalement passifs à la lecture de ces faits. Il souligne que le résultat 2011 est un déficit de 42 000€ alors qu'au dernier comité directeur du 24 Mars dernier, il a été annoncé un déficit de 4 000€.

Il réagit et demande des explications sur plusieurs points de dépenses :

\*ligne : « Tenue des officiels » pour 3 330.24€ alors que le comité régional est en difficulté. Après débat, le Président confirme l'achat de tee shirts.

\*ligne : « Autres stages CRAN » 38 236.58€ et « frais de stages CREPS » 12 001.50€ - Perte de 13 000€. Le Président explique ces lignes : ce sont des stages organisés en dehors de la région et que le CNDS attribue une enveloppe destinée à la gestion des stages.

\*ligne : « Location Murat » pour 1 367.68. Le Président explique qu'il s'agit de la prise en charge des frais de logement de l'intervenant mis à disposition par le CRAN pour le club et la piscine municipale.

\*ligne : « Locations immobilières pour 13 330.96€ qui correspond au paiement du 16 mois de loyer sur l'année 2011 et quatre mois d'arriérés sur 2010. Denis CADON souligne que cette pratique conduit à rendre très difficile la compréhension des comptes.

\*ligne : « Intervenants extérieurs » pour 23 626.79€ : question : ce ne sont pas nos salariés, sont-ils déclarés ? A-t-on payé des charges sociales ? Le Président indique que la réponse a été donnée lors du dernier comité directeur et sollicite Patrick CROISY pour la donner. Patrick CROISY indique qu'il est de la responsabilité du Président de répondre, ce qu'il n'a pas fait.

\*ligne « Pénalités » pour 1 611.27€ et 3.510.00€. A quoi correspondent-elles ? Le Président répond que la seconde correspond à l'échéancier consenti par l'URSSAF. A la fin du versement, ces pénalités seront annulées.

Un débat s'instaure sur l'absence de la rubrique « Ristournes départementales dans le compte de résultats 2011 »

Interventions de Patrick SAUVAGNAT, Stéphane COLOMAS où ils observent que cette rubrique devrait apparaître.

Jean Paul NARCE précise qu'il n'est mentionné dans aucun procès-verbal que les aides aux stages organisés par les départements sont des aides indirectes soumises à conditions. Le Président précise que lors de l'assemblée générale de Monistrol sur Loire, il est décidé d'attribuer 3 500€ réparti par égalité à la charge des départements (organisation d'un stage et

participation à la Coupe de France des Départements obligatoirement) plus 1€ au titre des recettes dues du Natathlon.

Alain BERGON intervient en donnant lecture du plan de développement régional qui selon lui, fait office de référence.

Denis CADON estime que les problèmes financiers du comité régional sont certainement la conséquence d'une mauvaise gestion des activités de formations et revient sur l'absence des comptes de l'ERFAN. Il demande si la chartre fédérale des ERFAN a été signée, ce que confirme le Président. Il donne alors lecture des articles qui précisent que le comité régional doit posséder une comptabilité analytique spécifique, le rôle du conseil d'administration et notamment la validation des bilans de formations et financiers. A ce jour, ce n'est pas le cas malgré les demandes répétées.

Intervention de Jean Paul NARCE qui donne lecture du rapport sur la vérification des comptes 2011 qu'il a réalisé avec Dominique DELCHET (voir annexe 1). Conclusion de la vérification : « Compte tenu de l'absence de document nous permettant le contrôle des recettes d'une part, et compte tenu des anomalies signalées dans le traitement des dépenses d'autre part, nous sommes désolés de ne pouvoir qu'émettre des réserves sur la régularité et la sincérité des comptes »

Le Président remercie le travail des vérificateurs et ne discute pas leurs conclusions. Il indique qu'il est atterré de cette situation qui le laisse sans voix, qu'il en assume la responsabilité et qu'il est bouleversé par ce qu'il a entendu. Il informe l'assemblée générale qu'il va se rapprocher du ministère de tutelle pour conduire un audit de la Direction Régionale Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale et prendra rendez-vous avec la directrice.

Serge HECQUET s'excuse de ne pas avoir suivi toutes ces opérations et s'étonne du manque d'autant d'éléments justificatifs

Denis CADON interpelle Serge HECQUET en lui rappelant que lors du meeting de Chamalières, il l'avait mis en garde sur le problème de dysfonctionnement de la trésorerie. Il est possible de faire une erreur lors de la constitution d'une équipe mais il reproche qu'il a alerté depuis quelques années sur le manque de transparence dans les comptes. Le Président rappelle que c'est toujours l'assemblée générale qui a entériné les comptes

Jean Paul NARCE intervient en expliquant que Jacques PEUREUX a réglé des factures non recevables, les justificatifs de l'utilisation de la carte bancaire ne sont pas fournis et idem pour le fonctionnaire d'Etat, qui ne fournit que des photocopies qui ne sont pas autorisées mais les originaux peuvent être donnés pour profiter des autres remboursements. Concernant les intervenants extérieurs, ce sont des employés déguisés du comité régional et s'inquiète de la situation. Le Président précise qu'il n'utilise jamais la carte bancaire du comité régional lors de ses déplacements. Il défie quiconque de démontrer qu'il a touché des remboursements.

Denis CADON précise qu'il ne faut pas confondre deux choses : la rigueur de la gestion de la trésorerie et le problème de la gestion budgétaire (stratégie du comité directeur). On est sur un problème global de gestion financière du comité régional.

Jean Paul NARCE précise qu'il leur a été impossible d'accéder aux recettes du comité régional sur l'exercice 2011. Le Président estime que cette remarque ne tient pas car c'était la partie la moins compromettante des comptes.

Denis CADON intervient en disant qu'il est impossible de savoir comment sont gérées les recettes (savoir ce que les gens payent) et il n'est pas possible de contrôler ce qui rentre dans les comptes. Il ajoute que faute d'information, on pourrait s'imaginer que de l'argent puisse être détournée

Le Président conçoit que l'on peut penser cela mais il affirme ne jamais avoir donné l'ordre à Jacques PEUREUX d'interdire l'accès aux recettes aux vérificateurs aux comptes. Il s'en

exprimera avec l'intéressé. Le Président propose de solliciter une inspection des services de la Direction Régionale sur les comptes puis soumet aux voix le compte d'exploitation 2011.

### Appel nominal des clubs

	CLUBS	Nb. de Licences	AFFILIATION 2010/2011	Nb. de Voix	Pvrs	Calcul des Voix	Nb. voix pour	Nb. Voix contre	Nb. Voix abst.
03	COSNE D'ALLIER C.S.	21	AFFILIE	2		0			
	GANNAT O.N.	206	AFFILIE	6		6			6
	MONTLUCON ASPPT	43	AFFILIE	2		2			2
	MONTLUCON NATATION	313	AFFILIE	8		8		8	
	MOULINS AQUAVIE	275	AFFILIE	7	P	7		7	
	MOULINS N.C.	106	AFFILIE	4		0			
	NERIS LES BAINS A.S.	132	AFFILIE	4		4		4	
	ST GERMAIN A.S.C.	271	AFFILIE	7		7		7	
	VICHY VAN	782	AFFILIE	14		14		14	
<i>TOTAL CD ALLIER</i>				54		48	0	40	8
15	AURILLAC A.S.P.T.T.	677	AFFILIE	13		13		13	
	CANTALIENNE	52	AFFILIE	3		0			
	MAURIAC NATATION	78	AFFILIE	3		0			
	MURAT A.C.	141	AFFILIE	4		0			
<i>TOTAL CD CANTAL</i>				23		13	0	13	0
43	BRIOUDE NATAT. C.O.	211	AFFILIE	6		6		6	
	DUNIERES AL	58	AFFILIE	3		3		3	
	LANGÉAC C.N.	131	AFFILIE	4		4		4	
	LE PUY EN VELAY C.N.	261	AFFILIE	7	P	7		7	
	MONISTROL NATATION	525	AFFILIE	12	P	12		12	
	YSSINGEAUX DAUPHINS	57	AFFILIE	3		3		3	
<i>TOTAL CD HAUTE LOIRE</i>				35		35	0	35	0
63	AMBERT C.N.	563	AFFILIE	12		0			
	BILLOM ST DIER NATATION	173	AFFILIE	5		5			5
	CHAMALIERES MN	445	AFFILIE	10		10		10	
	CHATEL GUYON CN	78	AFFILIE	3		0			
	CLERMONT A.S.P.T.T.	113	AFFILIE	4		0			
	CLERMONT FD A.S.S.S.	83	AFFILIE	3	P	3		3	
	ISSOIRE U.S.	224	AFFILIE	6	P	6		6	
	LEMPDES S.N.	176	AFFILIE	5		5			5
	LES ANCIZES C.A.	222	AFFILIE	6		6		6	
	LES COMBRAILLES CN	117	AFFILIE	4		0			
	RIOM C.N.	289	AFFILIE	7		7		7	
	RIOM NAT. SYNCHRO	103	AFFILIE	4		0			
	STADE CLERMONTOIS	592	AFFILIE	12	P	12		12	
	THIERS S.A.	193	AFFILIE	5	P	5			5
VIC LE COMTE U.S.	442	AFFILIE	10		10		10		
<i>TOTAL CD PUY DE DOME</i>				96		69	0	54	15
<b>TOTAL</b>		<b>8153</b>		<b>208</b>		<b>165</b>	<b>0</b>	<b>142</b>	<b>23</b>
<b>TOTAL des voix des clubs autorisés à voter :</b>							<b>165</b>		

Le compte d'exploitation est rejeté

Le Président propose de passer au point suivant de l'ordre du jour

• Présentation du budget prévisionnel 2012 par Serge HECQUET

Lors de la présentation, Claudine CHARMEIL complète les propos du Trésorier pour expliquer les pénalités qui font suite à un contrôle URSSAF. Denis CADON fait remarquer que le comité directeur n'en a jamais été informé. Claudine CHARMEIL explique le mécanisme sur la taxe des salaires.

Denis CADON souligne qu'il faudrait vérifier les additions car selon lui, il y a une erreur de 5 000€ dans les charges de gestion ce qui conduit à minorer le bénéfice de 5 000€. Il s'étonne aussi de constater que les produits financiers soient sous-estimés étant donné que seuls les engagements du meeting de Montluçon ont rapporté au moins 23 000€ et qu'il est noté sur le budget des produits financiers à hauteur de 25 000€.

Le Président justifie l'écart par le fait que le budget a été réalisé avant le meeting de Montluçon et évoque d'autres postes minorés notamment les charges de personnel. Denis CADON s'étonne d'entendre dire que le prévisionnel a été établi il y a plusieurs mois alors qu'il n'a été présenté au comité directeur du 13 Juin et adressé aux clubs le lendemain.

Patrick SAUVAGNAT souligne qu'il faudra aussi intégrer les ristournes dues aux comités départementaux.

Denis CADON demande des explications sur le coût de la location du bureau. Le Président précise que le bail a été signé pour 15 mois avec la préfecture de l'Allier.

Jean Paul NARCE estime qu'il n'est pas normal de présenter un budget si tardivement dans la saison, il précise que la demande du CNDS doit contenir le budget prévisionnel approuvé. Il renouvelle sa demande de ne plus voir inscrit la ligne « intervenants extérieurs », il est délicat pour le CRAN de procéder ainsi.

Il intervient également sur le fait que le comité régional ne participe pas à la Coupe de France des Régions, et il n'est pas normal d'oublier le fondement de notre association qui est le développement du sport et non le développement du social ou de la formation.

Le Président est d'accord avec les seconds propos de Jean Paul NARCE mais rappelle que c'est l'assemblée générale qui a fixé les critères.

Discussion sur le problème de la Coupe de France des Régions et sur le Natathlon

Denis CADON souligne l'intérêt de ses propos mais demande de revenir au vote du budget prévisionnel.

Patrick SAUVAGNAT intervient en demandant pourquoi la taxe des salaires est apparue deux fois.

Denis CADON demande le programme prévisionnel des formations de l'ERFAN

Interventions de Stéphane COLOMAS, Alain BERGON qui s'étonnent de l'absence des arriérés dans le budget 2012 et Patrick SAUVAGNAT souligne qu'il n'est pas possible d'avoir une notion de la trésorerie actuelle sans un bilan précis de l'état de la dette.

Le Président propose la mise aux voix du budget prévisionnel

## Appel nominal des clubs

	CLUBS	Nb. de Licences	AFFILIATION 2010/2011	Nb. de Voix	Pvrs	Calcul des Voix	Nb. voix pour	Nb. Voix contre	Nb. Voix abst.
03	COSNE D'ALLIER C.S.	21	AFFILIE	2		0			
	GANNAT O.N.	206	AFFILIE	6		6			6
	MONTLUCON ASPTT	43	AFFILIE	2		2			2
	MONTLUCON NATATION	313	AFFILIE	8		8		8	
	MOULINS AQUAVIE	275	AFFILIE	7	P	7		7	
	MOULINS N.C.	106	AFFILIE	4		0			
	NERIS LES BAINS A.S.	132	AFFILIE	4		4		4	
	ST GERMAIN A.S.C.	271	AFFILIE	7		7		7	
	VICHY VAN	782	AFFILIE	14		14		14	
<i>TOTAL CD ALLIER</i>				54		48	0	40	8
15	AURILLAC A.S.P.T.T.	677	AFFILIE	13		13		13	
	CANTALIENNE	52	AFFILIE	3		0			
	MAURIAC NATATION	78	AFFILIE	3		0			
	MURAT A.C.	141	AFFILIE	4		0			
<i>TOTAL CD CANTAL</i>				23		13	0	13	0
43	BRIOUDE NATAT. C.O.	211	AFFILIE	6		6		6	
	DUNIERES AL	58	AFFILIE	3		3		3	
	LANGÉAC C.N.	131	AFFILIE	4		4		4	
	LE PUY EN VELAY C.N.	261	AFFILIE	7	P	7		7	
	MONISTROL NATATION	525	AFFILIE	12	P	12		12	
	YSSINGEAUX DAUPHINS	57	AFFILIE	3		3		3	
<i>TOTAL CD HAUTE LOIRE</i>				35		35	0	35	0
63	AMBERT C.N.	563	AFFILIE	12		0			
	BILLOM ST DIER NATATION	173	AFFILIE	5		5			5
	CHAMALIERES MN	445	AFFILIE	10		10		10	
	CHATEL GUYON CN	78	AFFILIE	3		0			
	CLERMONT A.S.P.T.T.	113	AFFILIE	4		0			
	CLERMONT FD A.S.S.S.	83	AFFILIE	3	P	3		3	
	ISSOIRE U.S.	224	AFFILIE	6	P	6		6	
	LEMPDES S.N.	176	AFFILIE	5		5			5
	LES ANCIZES C.A.	222	AFFILIE	6		6		6	
	LES COMBRAILLES CN	117	AFFILIE	4		0			
	RIOM C.N.	289	AFFILIE	7		7		7	
	RIOM NAT. SYNCHRO	103	AFFILIE	4		0			
	STADE CLERMONTOIS	592	AFFILIE	12	P	12		12	
	THIERS S.A.	193	AFFILIE	5	P	5			5
VIC LE COMTE U.S.	442	AFFILIE	10		10		10		
<i>TOTAL CD PUY DE DOME</i>				96		69	0	54	15
<b>TOTAL</b>		<b>8153</b>		<b>208</b>		<b>165</b>	<b>0</b>	<b>142</b>	<b>23</b>
<b>TOTAL des voix des clubs autorisés à voter :</b>							<b>165</b>		

Le budget prévisionnel est rejeté

• Désignation des contrôleurs aux comptes

Dominique DELCHET et Stéphane COLOMAS se proposent  
Le Président soumet cette proposition à l'assemblée générale

Appel nominal des clubs

	CLUBS	Nb. de Licences	AFFILIATION 2010/2011	Nb. de Voix	Pvrs	Calcul des Voix	Nb. voix pour	Nb. Voix contre	Nb. Voix abst.
03	COSNE D'ALLIER C.S.	21	AFFILIE	2		0			
	GANNAT O.N.	206	AFFILIE	6		6	6		
	MONTLUCON ASPTT	43	AFFILIE	2		2	2		
	MONTLUCON NATATION	313	AFFILIE	8		8	8		
	MOULINS AQUAVIE	275	AFFILIE	7	P	7	7		
	MOULINS N.C.	106	AFFILIE	4		0			
	NERIS LES BAINS A.S.	132	AFFILIE	4		4	4		
	ST GERMAIN A.S.C.	271	AFFILIE	7		7	7		
	VICHY VAN	782	AFFILIE	14		14	14		
<i>TOTAL CD ALLIER</i>				54		48	48	0	0
15	AURILLAC A.S.P.T.T.	677	AFFILIE	13		13	13		
	CANTALIENNE	52	AFFILIE	3		0			
	MAURIAC NATATION	78	AFFILIE	3		0			
	MURAT A.C.	141	AFFILIE	4		0			
<i>TOTAL CD CANTAL</i>				23		13	13	0	0
43	BRIOUDE NATAT. C.O.	211	AFFILIE	6		6	6		
	DUNIERES AL	58	AFFILIE	3		3	3		
	LANGÉAC C.N.	131	AFFILIE	4		4	4		
	LE PUY EN VELAY C.N.	261	AFFILIE	7	P	7	7		
	MONISTROL NATATION	525	AFFILIE	12	P	12	12		
	YSSINGEAUX DAUPHINS	57	AFFILIE	3		3	3		
<i>TOTAL CD HAUTE LOIRE</i>				35		35	35	0	0
63	AMBERT C.N.	563	AFFILIE	12		0			
	BILLOM ST DIER NATATION	173	AFFILIE	5		5	5		
	CHAMALIERES MN	445	AFFILIE	10		10	10		
	CHATEL GUYON CN	78	AFFILIE	3		0			
	CLERMONT A.S.P.T.T.	113	AFFILIE	4		0			
	CLERMONT FD A.S.S.S.	83	AFFILIE	3	P	3	3		
	ISSOIRE U.S.	224	AFFILIE	6	P	6	6		
	LEMPDES S.N.	176	AFFILIE	5		5	5		
	LES ANCIZES C.A.	222	AFFILIE	6		6	6		
	LES COMBRAILLES CN	117	AFFILIE	4		0			
	RIOM C.N.	289	AFFILIE	7		7	7		
	RIOM NAT. SYNCHRO	103	AFFILIE	4		0			
	STADE CLERMONTOIS	592	AFFILIE	12	P	12	12		
	THIERS S.A.	193	AFFILIE	5	P	5	5		
VIC LE COMTE U.S.	442	AFFILIE	10		10	10			
<i>TOTAL CD PUY DE DOME</i>				96		69	69	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>8153</b>		<b>208</b>		<b>165</b>	<b>165</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL des voix des clubs autorisés à voter :</b>							<b>165</b>		

La proposition est adoptée à l'unanimité

## 🏊 Présentation du programme sportif Natation Course

Le Président remercie très sincèrement Vincent ARGILLIER (Président de la Commission Sportive Régionale) pour son travail réalisé depuis deux ans et lui donne la parole pour la présentation du programme sportif 2012-2013.

Vincent ARGILLIER présente le calendrier et le programme sportif régional en précisant qu'il n'avait pas encore reçu le spécial règlement natation course de la FFN. Il explique les nouveaux principes mis en place par la commission sportive fédérale.

Le comité régional organisera cette année les Championnats Interrégionaux (N2) petit bassin les 21, 22 et 23 Décembre 2012.

### Détails au programme sportif régional

- 🌟 Interclubs régionaux  
Deux poules A et B ; modification du programme (rajout de relais) plus de doublage d'épreuves
- 🌟 Championnats régionaux d'hiver (25m) : cette compétition est ouverte uniquement aux nageurs de niveau régional et départemental.  
Il sera proposé une compétition ouvert aux nageurs de niveaux supérieurs où la participation sera facultative.
- 🌟 1<sup>er</sup> Meeting d'Auvergne les 16 et 17 Février 2013 en bassin de 50m de label d'animation régional

### **Natathlon :**

- 🌟 17 Mars 2013 : 1<sup>er</sup> plot du Natathlon : organisation régionale sur deux lieux (Allier et Haute Loire)
- 🌟 14 Avril 2013 : 2<sup>ème</sup> plot du Natathlon : organisation régionale sur deux lieux (Cantal et Puy de Dôme)
- 🌟 19 Mai 2013 : 3<sup>ème</sup> plot du Natathlon : organisation régionale sur un lieu dans l'Allier

Un débat est ouvert sur le Natathlon : intervention de Jean Paul NARCE qui précise que la catégorie benjamins est sous la responsabilité des départements et que nous sommes une des seules régions en France à faire les trois étapes au niveau régional. Interventions de Dominique DELCHET, Stéphane COLOMAS et Vincent ARGILLIER

- 🌟 2<sup>ème</sup> Meeting d'Auvergne les 20 et 21 Avril 2012 en bassin de 50m de label d'animation régional
- 🌟 Regroupement régional à Vichy pendant les vacances de Printemps ouvert soit aux nageurs sélectionnés en équipes d'Auvergne pour la Coupe de France des Régions, soit, si l'Auvergne ne participe pas à cette compétition, le regroupement concernera les nageurs de Séries Nationales et Interrégionales à la condition qu'ils aient réalisé au moins deux performances de Séries Nationales
- 🌟 Troph'Espoirs aura lieu le 23 Juin 2013 dans le Puy de Dôme. L'organisation de cette compétition sera chaque année un département différent.

Dominique DELCHET demande pourquoi il n'y a pas de présentation des programmes Natation Maîtres et Synchronisée ? Le Président lui précise qu'au document a été fourni. Les programmes seront validés lors de la prochaine assemblée.

Jean Paul NARCE demande s'il y aura des critères de sélection pour la Coupe de France des Région et une proposition sur la participation de l'Auvergne à cette compétition. Ces critères devront être soumis à l'approbation du comité directeur et diffusés aux clubs afin que les nageurs puissent connaître les critères de sélections.

Un débat s'instaure sur la stratégie de la politique sportive régionale concernant la participation à la Coupe de France des Régions : interventions de Denis CADON, Vincent AGILLIER, Gérard ROUX, Jean Paul NARCE, Hervé LEBAS et Patrick MONEGO

Le Président remercie Vincent ARGILLIER pour cette présentation et propose le vote du programme sportif régional Natation Course

### Appel nominal des clubs

	CLUBS	Nb. de Licences	AFFILIATION 2010/2011	Nb. de Voix	Pvrs	Calcul des Voix	Nb. voix pour	Nb. Voix contre	Nb. Voix abst.
03	COSNE D'ALLIER C.S.	21	AFFILIE	2		0			
	GANNAT O.N.	206	AFFILIE	6		6	6		
	MONTLUCON ASPTT	43	AFFILIE	2		2	2		
	MONTLUCON NATATION	313	AFFILIE	8		8	8		
	MOULINS AQUAVIE	275	AFFILIE	7	P	7	7		
	MOULINS N.C.	106	AFFILIE	4		0			
	NERIS LES BAINS A.S.	132	AFFILIE	4		4	4		
	ST GERMAIN A.S.C.	271	AFFILIE	7		7	7		
	VICHY VAN	782	AFFILIE	14		14	14		
<i>TOTAL CD ALLIER</i>				54		48	48	0	0
15	AURILLAC A.S.P.T.T.	677	AFFILIE	13		13	13		
	CANTALIENNE	52	AFFILIE	3		0			
	MAURIAC NATATION	78	AFFILIE	3		0			
	MURAT A.C.	141	AFFILIE	4		0			
<i>TOTAL CD CANTAL</i>				23		13	13	0	0
43	BRIOUDE NATAT. C.O.	211	AFFILIE	6		6	6		
	DUNIERES AL	58	AFFILIE	3		3		3	
	LANGÉAC C.N.	131	AFFILIE	4		4			4
	LE PUY EN VELAY C.N.	261	AFFILIE	7	P	7	7		
	MONISTROL NATATION	525	AFFILIE	12	P	12		12	
	YSSINGEAUX DAUPHINS	57	AFFILIE	3		3			
<i>TOTAL CD HAUTE LOIRE</i>				35		35	13	15	4
63	AMBERT C.N.	563	AFFILIE	12		0			
	BILLOM ST DIER NATATION	173	AFFILIE	5		5	5		
	CHAMALIERES MN	445	AFFILIE	10		10	10		
	CHATEL GUYON CN	78	AFFILIE	3		0			
	CLERMONT A.S.P.T.T.	113	AFFILIE	4		0			
	CLERMONT FD A.S.S.S.	83	AFFILIE	3	P	3	3		
	ISSOIRE U.S.	224	AFFILIE	6	P	6	6		
	LEMPDES S.N.	176	AFFILIE	5		5	5		
	LES ANCIZES C.A.	222	AFFILIE	6		6	6		
	LES COMBRAILLES CN	117	AFFILIE	4		0			
	RIOM C.N.	289	AFFILIE	7		7	7		
	RIOM NAT. SYNCHRO	103	AFFILIE	4		0			
	STADE CLERMONTOIS	592	AFFILIE	12	P	12			12
	THIERS S.A.	193	AFFILIE	5	P	5			
	VIC LE COMTE U.S.	442	AFFILIE	10		10	10		
<i>TOTAL CD PUY DE DOME</i>				96		69	52	0	12
<b>TOTAL</b>		<b>8153</b>		<b>208</b>		<b>165</b>	<b>126</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>TOTAL des voix des clubs autorisés à voter :</b>							<b>165</b>		

Le club d'Yssingeaux et de Thiers était absent au moment du vote  
Le programme sportif Natation Course est adopté à la majorité

## Questions diverses

Le Président informe les membres de l'assemblée présente que le comité directeur a fixé la date de l'assemblée générale électorale au Samedi 19 Janvier 2013.

Le Président annonce qu'il remettra lors des Championnats Régionaux d'Eté, la médaille d'or de la FFN à Monsieur Jean RAMILLON

Fin des travaux 19h30